

APPEL À CANDIDATURES Policy Brief

**Atténuer l'impact de l'extrémisme violent et renforcer la résilience des communautés :
Évaluer la coopération entre les acteurs dans le nexus entre l'humanitaire, le développement et la construction de la paix.
(Région ou pays, étude de cas au choix)**

Date d'émission : 11 novembre 2024.

Date limite de dépôt des candidatures et instructions : Les candidatures doivent être reçues avant le 6er Janvier 2025.

Toutes les demandes doivent être soumises par voie électronique à Cyrielle Trebosc cyrielle.trebosc@sipri.org et Marie Riquier marie.riquier@sipri.org avec, en objet, "PB - Mitigating the Impact".

1. Introduction

Le projet Research and Action for Peace (REcAP), financé par l'Union européenne, est mis en œuvre par le Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix (WANEP), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI) à l'adresse¹ [Où]. L'objectif global du projet est de renforcer le rôle de la société civile, y compris les praticiens et les chercheurs régionaux, nationaux et communautaires dans la consolidation de la paix efficace, la gestion des crises et la prévention des conflits et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et le bassin du lac Tchad pour permettre une prise de décision plus éclairée par les décideurs politiques. Le présent appel est administré conjointement par WANEP, SIPRI et DRC.

2. Raison d'être

WANEP, DRC et le SIPRI sollicitent des candidatures de la part des membres du réseau REcAP pour produire un Policy Brief sur **l'atténuation de l'impact de l'extrémisme violent et le renforcement de la résilience des communautés: Évaluer la coopération entre les acteurs dans l'interface entre l'humanitaire, le développement et la construction de la paix. (Étude de cas sur une région ou un pays).**

Les Policy Brief visent à améliorer les pratiques et les politiques de prévention des conflits, de l'extrémisme violent et de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad. Le(s) chercheur(s) sélectionné(s) devra(ont) produire un Policy Brief de haute qualité basé sur des recherches documentaires afin d'identifier et d'aborder, entre autres, les lacunes et les défis politiques sur le thème/sujet avec des recommandations exploitables pour les décideurs politiques internationaux, régionaux et nationaux.

2.1 Contexte

Dans ce contexte, l'étude évaluera de manière approfondie la façon dont les acteurs impliqués dans le réseau Développement humanitaire-Construction de la paix coopèrent ou peuvent coopérer pour atténuer l'impact de l'extrémisme violent au niveau local, en accordant une attention particulière à l'implication et à la résilience des communautés concernées.

La définition de l'extrémisme violent continue d'évoluer et reste très subjective et susceptible d'être politisée. Dans le cadre du programme REcAP, l'extrémisme violent est considéré comme "l'interprétation d'une idéologie religieuse pour justifier le recours à la violence afin d'atteindre des objectifs sociopolitiques spécifiques"², en gardant à l'esprit que ses moteurs sont complexes et se recoupent. Ils découlent souvent de griefs au sein des individus, des communautés ou des sociétés liés au manque d'opportunités socio-économiques, à la marginalisation et à la discrimination, à la mauvaise gouvernance, aux violations des droits de l'homme, aux

¹ Les pays de la CEDEAO et le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie.

² Striegheer, J-L., (2015) [Violent Extremism : An examination of a definitional dilemma](#), Australian Security and Intelligence Conference.

conflits prolongés et non résolus, ou à la radicalisation dans les prisons.³

L'accent doit être mis sur les acteurs du lien entre l'humanitaire, le développement et la paix (HDP), car leur complémentarité est désormais soulignée dans la lutte contre les conflits. En effet, il est considéré comme nécessaire que les acteurs humanitaires et du développement travaillent ensemble pour une aide et un développement plus efficaces dans les contextes de crise et de conflit afin de "combler les lacunes" dans les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix.⁴

En outre, alors que les besoins humanitaires augmentent rapidement dans les zones de conflit, le financement de l'aide humanitaire est de plus en plus limité, ce qui souligne la nécessité d'une aide au développement complémentaire dans les contextes de crise.

Cette assistance peut prendre la forme d'interventions de développement par des acteurs spécialisés ou d'un renforcement complémentaire de la résilience.⁵ Ces liens impliquent "une amélioration de la coordination, de la cohérence et de la complémentarité", mais aussi "une compréhension commune des causes profondes des crises et des conflits, des objectifs communs, dans le but de réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités et de prévenir les crises et les conflits".⁶

Dans ce réseau d'acteurs et d'initiatives imbriqués, la résilience communautaire ne doit pas être considérée comme "une option intermédiaire par défaut, située entre les interventions étatiques descendantes et les programmes individuels de prévention de la radicalisation"⁷. Dans le contexte de l'extrémisme violent, les communautés sont, par exemple, considérées comme pouvant jouer un rôle unique dans la protection des jeunes contre les influences radicales et dans le traitement des griefs qui peuvent donner lieu à la radicalisation.⁸

L'approche de la "résilience communautaire" se concentre sur les caractéristiques des communautés qui, selon elle, empêchent leurs membres de sombrer dans l'extrémisme. Les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix peuvent contribuer à maintenir la qualité des relations et des liens sociaux par le dialogue et les initiatives et actions de cohésion sociale qui contribuent à réduire les vulnérabilités menant au recrutement.

2.2 Objectifs

Plus précisément, les objectifs de ce Policy Brief sont les suivants:

- Sélectionner une région ou un pays pour cette étude de cas (selon le champ d'étude RECaP)
- Décrire les acteurs du nexus HDP impliqués dans la prévention de l'extrémisme violent au niveau local et communautaire et évaluer les programmes, les actions développées ainsi que les relations spécifiques nouées avec les communautés.
- Identifier et expliquer les besoins spécifiques des communautés en matière de prévention et d'atténuation de l'extrémisme violent.
- Fournir des recommandations pratiques pour soutenir davantage la coordination et l'impact du nexus HDP au niveau local.

Les conclusions et les recommandations du Policy Brief devraient contribuer à la compréhension des lacunes et fournir aux parties prenantes des recommandations concrètes et fondées sur des données probantes pour relever les défis mis en évidence.

Ce Policy Brief sera présentée par son auteur lors d'un RECaP Meet'Up en ligne avec les membres du réseau et les chercheurs et instituts intéressés après sa publication.

³ Saraiva, R., Erfe, A. (2023). Prévenir l'extrémisme violent avec la résilience, la consolidation de la paix adaptative et les approches ancrées dans la communauté. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, vol.61,9p.

⁴ SIDA, "Humanitarian-Development-Peace nexus", note d'orientation pour SIDA, 2020.

⁵ Groupe de travail 4 du Comité permanent interorganisations (CPI), "Mapping Good Practice in the Implementation of Humanitarian-Development-Peace Nexus Approaches", rapport de synthèse, septembre 2024.

⁶ SIDA, "Humanitarian-Development-Peace nexus", note d'orientation pour SIDA, 2020.

⁷ USIP, "Prévenir et contrer l'extrémisme violent : Assessing Missteps and Promising Community Approaches", The USIP Learning Agenda : An Evidence Review, mars 2023.

⁸ Stephens, W., Sieckelinck, S. et Boutellier, H. (2019). Prévenir l'extrémisme violent : A Review of the Literature. *Studies in Conflict & Terrorism*, 44(4), 346-361.

3. Champ d'application et méthodologie

Le(s) chercheur(s) ou l'institution doit(vent) clarifier la question de recherche, la méthodologie, la portée géographique et le plan de travail dans sa(leur) proposition, en indiquant comment les objectifs de la recherche et du Policy Brief seront atteints.

Le(s) chercheur(s) sera(ont) responsable(s) de la mise en œuvre de toutes les étapes de l'étude, de la conception de la méthodologie à la rédaction du rapport final, en passant par l'examen des documents et la collecte des données sur le terrain. Le(s) chercheur(s) appliquera(ont) les normes les plus élevées en matière de rigueur, de qualité et de professionnalisme.

Le(s) chercheur(s) effectuera(ont) les tâches suivantes :

- Réaliser **une analyse documentaire** basée sur la documentation existante (littérature scientifique et universitaire, rapports d'ONG et d'institutions) afin de fournir un résumé des connaissances actuelles sur le sujet.
- Mener des **entretiens avec les principales parties prenantes**, en particulier les représentants des organisations internationales, régionales et locales en contact avec les populations touchées, ainsi que les autorités locales, régionales et nationales.
- Rédaction d'un **rapport préparatoire préliminaire** mettant en évidence : la définition de l'objet de l'étude ; la méthodologie de recherche et de collecte des données à utiliser sur le terrain ; l'approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; les résultats et les conclusions de l'analyse documentaire.
- Rédiger le Policy Brief sur la base de l'analyse documentaire, y compris les commentaires reçus du comité scientifique RECAP et de l'UE FPI.
- Produire le Policy Brief de haute qualité qui servira de ressource ou d'outil pour le plaidoyer et le discours politique.
- Produire une présentation PPT des conclusions, qui sera présentée au réseau RECAP, à l'UE et aux parties prenantes et partenaires intéressés.

Si un voyage est nécessaire, le(s) chercheur(s) ou l'institution sera(ont) responsable(s) de l'organisation du transport, de l'hébergement, de l'assurance, de l'obtention des visas et des autorisations de recherche appropriés pour leurs activités de recherche et de prévoir des dispositions adéquates dans la proposition financière. Le(s) chercheur(s) ou l'institution est (sont) également responsable(s) de tout personnel ou sous-consultant qu'il(s) pourrai(en)t engager dans le cadre de cette mission. Le produit final de la recherche est soumis à la procédure interne d'examen et d'édition du RECAP, et le(s) chercheur(s) ou l'institution s'engage(nt) à effectuer toutes les révisions nécessaires dans le cadre du contrat.

Sur la base d'une demande du secrétariat du projet RECAP et à condition que le produit final ne révèle pas d'informations susceptibles de mettre en danger une personne ou une organisation, le(s) chercheur(s) ou l'institution pourrait(ent) présenter une séance d'information sur les résultats au public, en ciblant les praticiens sur le terrain, les décideurs politiques et les partenaires financiers et techniques.

4. Résultats attendus et calendrier

Le(s) chercheur(s) devra(ont) remettre au secrétariat du projet :

- Un Policy Brief sur le sujet choisi en anglais ou en français.
- Le Policy Brief doit comporter environ trois mille mots (3 000), à l'exclusion de la page de couverture, du résumé, de la table des matières et des références (interligne simple en Calibri 12).
- Le(s) chercheur(s) fournira(ont) les produits livrables par e-mail à l'équipe de publication (marie.riquier@sipri.org).
- Le(s) chercheur(s) pourrait(ent) être invité(s) à une réunion virtuelle avec le comité scientifique du RECAP pour discuter du contenu, y compris des revendications et des positions politiques, des arguments intellectuels et de toute autre question.

Résultats attendus	Description indicative	Délai maximum prévu
Rapport de démarrage	Définition de l'objet de l'étude ; méthodologie de recherche et de	2 Jours ouvrables

	collecte de données ; approche méthodologique adoptée pour le traitement et l'analyse des données ; résultats et les conclusions de l'analyse documentaire préliminaire.	
Première version du Policy Brief	Recherche documentaire, entretiens et analyse. La première version du Policy Brief contenant une analyse approfondie de la situation, des résultats clés et des recommandations orientées vers l'action est présenté au Comité scientifique du REcAP. Le chercheur peut être invité à une réunion virtuelle avec le Comité scientifique du REcAP et le FPI de l'UE pour discuter des résultats.	13 jours ouvrables
<i>Commentaires</i>	<i>Commentaires et réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE</i>	<i>7 jours ouvrables</i>
Version Finale du Policy Brief	Version finale tenant compte des commentaires et des réactions du comité scientifique et/ou de l'IPF de l'UE.	7 jours ouvrables

5. Durée de la mission et calendrier de paiement

- La mission devrait durer un mois (20 jours ouvrables) à compter de la date de signature du contrat.
- Le paiement sera effectué en un seul versement après approbation par le comité scientifique de la version finale du document à fournir.
- Le budget maximum disponible par dossier politique est de deux mille euros (2 000 EUR).

6. Qualifications

Les chercheurs intéressés doivent posséder les qualifications suivantes :

- Être membre ou aspirant membre du Réseau REcAP. Les membres du Comité scientifique du REcAP ne peuvent pas poser leur candidature. Cependant, d'autres chercheurs de leurs organisations respectives peuvent poser leur candidature.
- Être titulaire d'un master ou d'un doctorat dans un domaine pertinent.
- Avoir une expérience de la recherche dans les thèmes sélectionnés.
- Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit) ou de l'anglais (parlé, lu et écrit). Connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais est considérée comme un avantage.

7. Application

Les chercheurs intéressés doivent soumettre les documents suivants à **Cyrielle Trebosc** cyrielle.trebosc@sipri.org et **Marie Riquier** marie.riquier@sipri.org avant **23.59 GMT le 6 Janvier, 2025**.

- Déclaration d'intérêt d'une page présentant un angle d'approche intéressant et innovant du thème.
- Un CV avec une liste actualisée des publications.
- Deux exemples de Policy Brief ou de documents similaires publiés.

Seules les personnes présélectionnées seront contactées.

8. Critères d'évaluation des propositions de recherche

Les critères suivants seront utilisés par le comité scientifique pour évaluer les propositions de recherche :

Non .	Critères	Max. Score
1	Formation : Master ou doctorat dans un domaine pertinent ;	10
2	Langues : Excellente maîtrise du français (parlé, lu et écrit) ou de l'anglais (parlé, lu et écrit). Connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais est considérée comme un avantage.	10

3	Expérience de la recherche : Au moins 3 ans de recherche. Familiarité et connaissance du sujet/thème sélectionné et preuve d'une expérience de recherche antérieure dans le thème/thème sélectionné.	20
4	Pertinence de la proposition narrative technique : La proposition de recherche répond-elle à l'objectif de la recherche ? Les objectifs et les questions de recherche sont-ils bien construits et faciles à comprendre ? Correspondent-ils à la problématique de la recherche ?	25
5	Méthodologie : Solidité technique et qualité de la méthodologie proposée, y compris la compréhension de la mission et le caractère innovant de l'approche adoptée pour la mener à bien.	25
6	Qualité générale de la proposition : le degré de conformité de la proposition avec les lignes directrices de la candidature et sa qualité (table des matières, organisation, pagination, taille des marges et des caractères, présentation efficace des idées, références, vitae bien préparé, etc.)	10